



Dossier de Partenariat





Sommaire

01.	Présentation du club	PAGE.1
02.	Nos valeurs	PAGE.4
03.	Nos objectifs	PAGE.6
04.	Nos évènements	PAGE.7
05.	Communication	PAGE.8
06.	Devenez partenaire	PAGE.9



01. Présentation du club

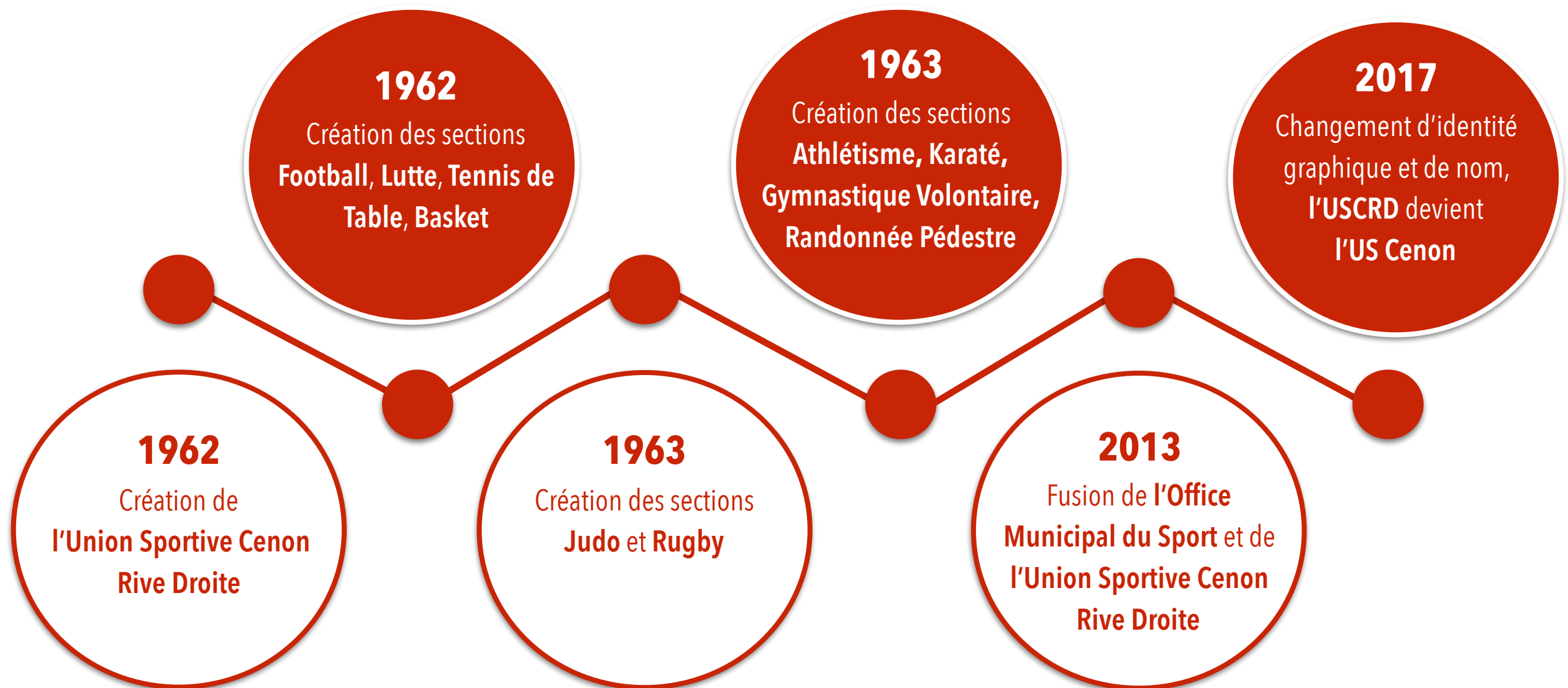
★ L'Union Sportive Cenon

Dans le cadre de la mise en place d'une stratégie de partenariat, l'US Cenon, forts de ses 2 600 adhérents, 235 bénévoles au service des sportifs, de ses 29 salariés qualifiés et de ses 19 disciplines sportives souhaite définir une offre adaptée à ses partenaires en les associant à son image. Développer le sport au sein de la commune de Cenon qui compte 25 000 habitants est primordial.

De plus, l'association met en place des actions transversales qui permettent de valoriser différentes thématiques comme : le sport santé, le sport handicap, le sport loisir et le sport de haut niveau. L'objectif étant de promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive pour tous. Le sport apparaît comme un facteur clé d'intégration sociale pour l'ensemble des publics touchés.

01. Présentation du club

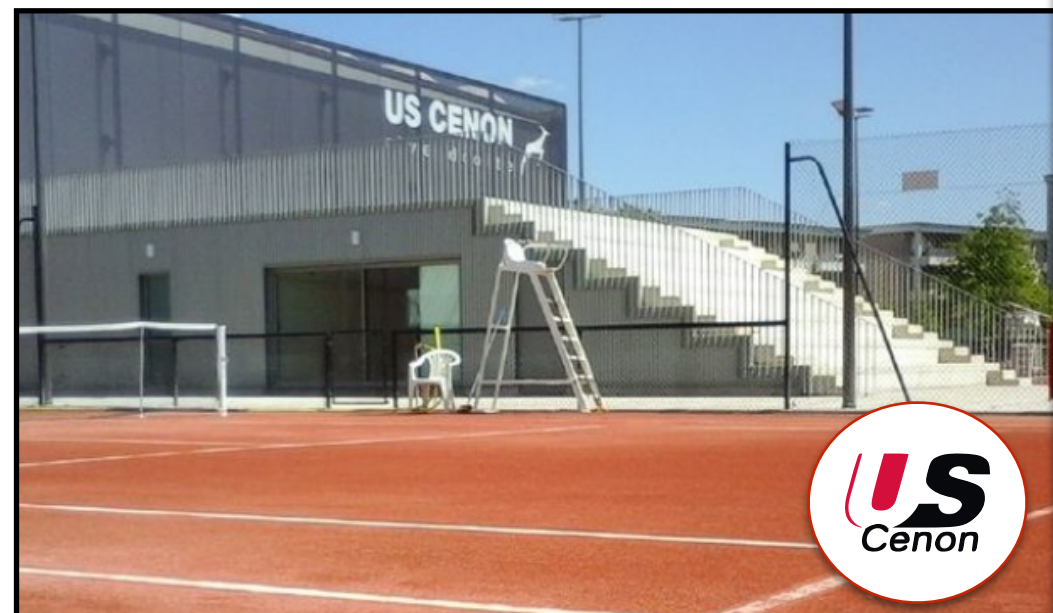
● 50 ans d'histoire



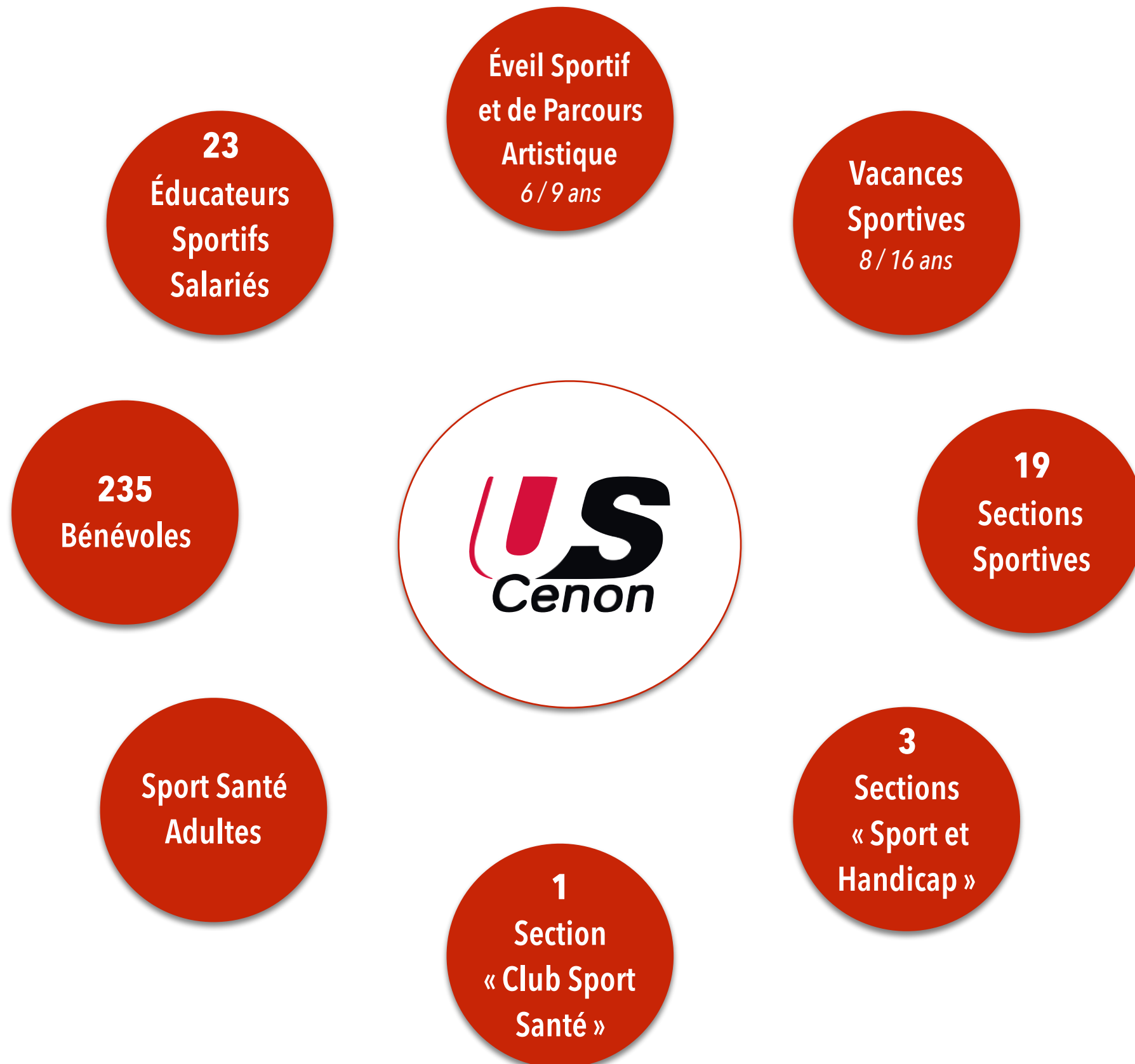
Nos infrastructures

Première structure omnisports de la rive droite en termes d'adhérents, la ville de Cenon, riche en clubs et associations sportives met à disposition de l'US Cenon de nombreuses infrastructures situées au coeur de la commune :

- **Le Dojo Guy Claverie**
- **Le Stade Henri Danflous**
- **Le Gymnase Marègue**
- **La Salle de Boxe Joseph Labat**
- **Plaine des sports de la Blancherie**
- **Maison des Sports : Lutte et Karaté**
- **Tennis Club de Palmer**
- **Gymnase Léo Lagrange**
- **Gymnase de la Morlette**



Quelques chiffres



02. Nos valeurs



Respect

Solidarité

Service

Convivialité

Accompagnement

Mutualisation

Partage

Épanouissement

Accessibilité

Mixité sociale

Échange Intergénérationnel

03. Nos objectifs

- Favoriser l'accès à la **pratique sportive pour tous**, sous toutes ses formes et pour le plus grand nombre
- Faire évoluer notre organisation pour **répondre aux attentes** de potentiels partenaires privés
- **Développer et nouer** des relations privilégiées avec nos partenaires privés et institutionnels
- **Positionner le club** en véritable partenaire des entreprises locales
- **Renforcer les liens et les échanges** avec les partenaires institutionnels et privés au travers du sport



04. Nos évènements



NOVEMBRE

Finale Championnat de Boxe
Tournoi Régional Benjamin Judo

MARS

Championnat Interdépartemental
Fédéral A - Gymnastique Sportive

JUILLET

Vacances Sportives Été

SEPTEMBRE

Soirée des champions
Fête des Sports

JANVIER

Compétition Gymnastique Sportive
Nouvelle section : Course d'Orientation

MAI

Assemblée Générale US Cenon
Championnat de France Interclubs - Athlétisme

OCTOBRE

Accueil des nouveaux Cennonnais
Salon du Bien-Être
Festi Family 2019
Vacances Sportives Toussaint
Stage Vacances Football

DÉCEMBRE
Téléthon 2019

FÉVRIER

Vacances Sportives Hiver
Championnat Départemental
Twirling Bâton
Championnat Zone
Interdépartementale Région
Nouvelle-Aquitaine - Karaté

AVRIL

Parcours du Coeur -
Randonnée Pédestre et
Vivre en Forme

JUIN

Championnat Régional
Nouvelle-Aquitaine
Gymnastique Sportive
SKYPARK 2020 - Basket

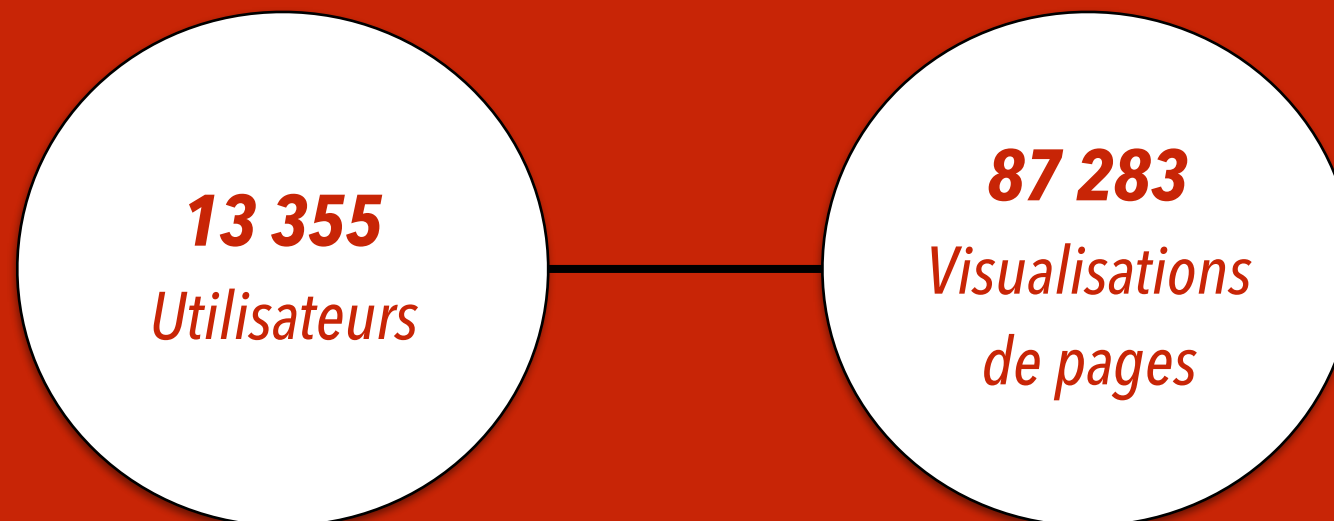
05. Communication



@uscenon



www.uscenon.fr



06. Devenez partenaire

Devenir partenaire d'un club omnisports constitue un moyen de communication efficace. Votre entreprise pourra ainsi mettre en avant son engagement envers une association sportive ambitieuse
Nous avons besoin de vous pour permettre à notre club de perdurer et développer de nouveaux projets.

POUR VOTRE ENTREPRISE

- **Partager** nos valeurs éducatives, sportives et sociales
- **Développer votre notoriété** et image auprès d'un public diversifié
- **Faire connaître** votre entreprise à l'échelle locale et régionale
- **Réunir vos collaborateurs** autour d'un projet commun grâce à nos offres personnalisées
- **Devenir membre** du club « Partenaires »
- Participer activement à un **projet socio-sportif et éducatif**
- **Bénéficier d'une visibilité** sur l'ensemble de nos supports de communication
- Profiter de nos nombreuses **infrastructures et installations sportives**



Mécénat



Soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général » (arrêté du 6 janvier 1989)

Le mécène apparaît de manière relativement discrète autour de l'évènement ou de l'action soutenue mais il peut par contre afficher son soutien sur ses propres supports de communication.

3# types de mécénat :

1. Financier
2. Matériel
3. Compétence

Entreprises : Réduction d'impôt de 60% du montant du don dans la limite du 0,5% du CA HT (loi du 1er août 2003)

Particuliers : Réduction d'impôt de 66% du montant du don dans la limite de 20% de l'impôt sur le revenu.

Sponsoring

Le sponsoring désigne un soutien financier ou matériel apporté à un évènement ou un individu par un partenaire annonceur en échange de différentes formes de visibilité de nature publicitaire liées à l'évènement ou l'individu.

Outre les différentes formes de visibilité à vocations publicitaires, le contrat de sponsoring peut prévoir la participation de l'individu sponsorisé à différents événements de l'entreprise.

- **Pas de déduction fiscale possible**
- **Facturation soumise à la TVA**

Le « sponsoring » est une association entre deux ou plusieurs entreprises ou entités qui décident de coopérer en vue de réaliser un objectif commun.

Le sponsoring peut être de nature économique, financière, scientifique, culturelle, artistique, sportif.

La relation entre les sponsors est formalisée par un contrat de collaboration dans lequel les responsabilités, rôles et contributions financières de chacune des parties sont clairement définis.

06. Devenez mécène

Investissez au coeur d'un projet éducatif, sportif et social.

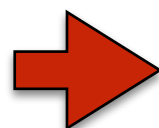
Vous engager avec l'US Cenon consiste à promouvoir et valoriser la pratique d'une activité physique et sportive pour tous.

Dans une démarche de gestion stratégique de l'image de votre entreprise, vous apporterez votre soutien à un club omnisports composé de **19 sections sportives** et participerez activement à son développement.

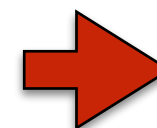
Via le mécénat financier, matériel ou de compétence, votre entreprise pourra être associée à une association sportive dynamique avec un statut valorisant : celui de **mécène**.

Comme tout don à une association, vous bénéficierez en plus d'une déduction fiscale sur le montant versé à hauteur de 60%.

Votre don :
2 000€



Déduction
Fiscale :
1 200€



Cout réel :
800€



Nous contacter

Camille ROBLES

Chargée de développement



06.46.75.59.69



camille.robles@uscenon.fr



UNION SPORTIVE CENON

Maison des Sports
3 rue Aristide Briand
33150 Cenon



05.56.40.16.53



contact@uscenon.fr



www.uscenon.fr